

Organisation de la journée :

Les mercredis vos enfants sont accueillis à la journée de 7h45 à 18h30.

Pendant les petites vacances, vos enfants sont accueillis à la journée du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30.

Chaque jour, des activités ludiques, sportives et culturelles à thèmes leurs sont proposées.

Nos équipes pédagogiques sont composées de personnels qualifiés exerçant au travers d'un projet éducatif.

En fonction des Accueils de Loisirs, un service de navettes est mis en place pour faciliter l'acheminement de vos enfants.

(se renseigner lors de l'inscription pour connaître les lieux et heures des rendez-vous).

Pour tout renseignement adressez-vous au :

Carcassonne Agglo Solidarité - CIAS

Pôle Enfance Famille

Service des inscriptions AL/ALP

10, rue Alexandre Guiraud

11 000 Carcassonne

Tél.:04.68.77.79.07 ou 04.68.77.79.08

Accueils de Loisirs Mercredis et petites vacances



Centre Intercommunal d'Action Sociale



Les Accueils de Loisirs maternels et traditionnels de Carcassonne Agglo

- La Plaine de Mayrevieille à Carcassonne

Pour les enfants de 3 à 12 ans

- La Cavayère à Carcassonne

Pour les enfants de 6 à 12 ans

- La Bastide de Madame à Couffoulens

Pour les enfants de 3 à 17 ans

Ouvert aux vacances de Pâques

Inscriptions et renseignements

au Pôle Enfance-Famille

10, rue Alexandre Guiraud à Carcassonne

Tél.: 04.68.77.79.07 ou 04.68.77.79.08

- Accueil de Loisirs de Villemoustaussou

Pour les enfants de 3 à 12 ans

Inscriptions et renseignements au CIAS

à Villemoustaussou

Tél.: 04.68.25.02.66

- Accueil de Loisirs de Trèbes

Pour les enfants de 3 à 5 ans

Inscriptions et renseignements à l'Accueil

de Loisirs de Trèbes

Tél.: 04.68.78.81.81

Comment inscrire votre enfant ?

Un dossier d'inscription est disponible au Pôle Enfance, dans les antennes de Trèbes, Villemoustaussou ou sur www.carcassonne-agglo.fr

Remplissez-le intégralement, joignez les photocopies des pièces demandées. L'inscription s'effectue directement au Pôle Enfance Famille ou aux antennes du CIAS. Vous devez pour cela : déposer le dossier complet, signaler les jours où vous souhaitez mettre votre enfant et effectuer le règlement des journées réservées auprès du régisseur.

Afin d'écartier tout risque de perte, de vol ou de retard de courrier, nous ne prenons aucune inscription par courrier ou par téléphone.

Les pièces à fournir :

- dossier d'inscription
- attestation d'aides aux temps libres de la CAF, si vous êtes bénéficiaire
- justificatif du numéro d'allocataire ou l'attestation de droits Carte Vitale
- attestation d'assurance extra scolaire (ou scolaire + responsabilité civile) mentionnant la période de validité
- justificatif de domicile récent
- dernier avis de non imposition

L'Accueil de Loisirs :

- Les mercredis : Les inscriptions se font jusqu'au vendredi 12h de la semaine précédent l'accueil.

- Pour les vacances scolaires : Les inscriptions débutent toujours un mois avant le début des vacances.

Pour les absences de l'enfant vous reporter au règlement intérieur. Toute modification des renseignements devra être signalée au Pôle Enfance Famille, ou dans les antennes du CIAS (04.68.77.79.07-04.68.77.79.08)

Tarifications :

Résidents de Carcassonne Agglo : de 4€75 à 13€80

Non résidents de Carcassonne Agglo : de 10€20 à 18€90

www.carcassonne-agglo.fr